



Déclaration liminaire

Comité technique réseau DRAAF-DRIAAF-DAAF

14 novembre 2019

Madame la Présidente,

Alors que la transformation de la fonction publique se poursuit à marche forcée, l'Alliance du Trèfle s'interroge sur l'avenir du niveau régional.

Les réformes déjà annoncées ne peuvent que renforcer notre inquiétude :

- alors que les projets de secrétariats généraux communs ne devaient concerner que l'échelon départemental, les préfets n'excluent pas, dans certains départements, de récupérer une partie des missions support de la DRAAF,
- quel impact aura pour les DRAAF l'évolution de la gestion du FEADER, particulièrement sur les missions forestières et en DDT, où les agents sont partagés entre missions forestières, environnementales et gestion du FEADER ?
- le nouveau Règlement européen sur les contrôles, applicable à la fin de l'année 2019, prévoit une augmentation des contrôles sur les végétaux. Comment les SRAL pourront-ils, les assurer alors que les économies sur les dotations d'objectifs doivent impacter en premier lieu le niveau régional ?
- alors que le changement climatique affecte la forêt française, quel est l'avenir des SERFOB ? Le ministre a annoncé le 8 octobre un plan de soutien exceptionnel aux peuplements scolytés et le Sénat a organisé le 7 novembre un colloque sur le travail à mener pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Dans le même temps, dans le cadre du dialogue de gestion 2020, des réductions d'effectif sont annoncées dans tous les SERFOB.

En ce qui concerne les suites de la fusion des régions, nous sommes toujours en attente du groupe de travail sur les déplacements dans les grandes régions et constatons l'impossibilité de faire évoluer le RIALTO, obligeant régulièrement les agents à déroger aux minimaux imposés par le code du travail. Par ailleurs les incertitudes sur la mise en œuvre du RIFSEEP ajoutent à la perte d'attractivité de certains postes en DRAAF, notamment ceux de chargés de mission qui ont un énorme périmètre à parcourir dans les régions XXL.

Sur l'évolution des moyens, la rénovation du parc automobile avec des véhicules électriques paraît inenvisageable pour les grandes régions, et l'obligation de passer par chorus DT et les agences de voyage pour tous les déplacements est-elle génératrice d'économie ? Les échanges avec nos interlocuteurs soumis aux mêmes contraintes laissent apparaître une large augmentation des dépenses.

Pour conclure, l'Alliance du Trèfle souhaite connaître les stratégies prévisibles pour les services des DRAAF dans ce contexte de bouleversement profond.